



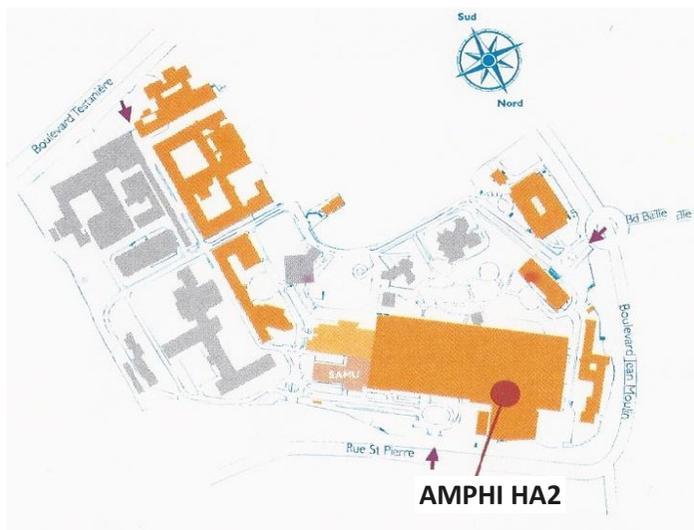
Lieu de la Conférence :  
**Hôpital de la Timone**

Amphithéâtre HA2  
264 Rue Saint-Pierre  
13385 Marseille

Autobus : lignes 14, 40, 54, 72, 91

Métro : station Timone

(accès recommandé par l'entrée St Pierre)



Parole d'enfant  
association d'aide à l'enfance maltraitée

46 rue Raphaël Ponson 13008 MARSEILLE

Association loi 1901 - Reconnue d'Intérêt Général

[www.paroledenfant.org](http://www.paroledenfant.org)

----

**Réservation obligatoire :**

[paroledenfant@hotmail.fr](mailto:paroledenfant@hotmail.fr)

☎ 04 91 22 15 52



Si notre action vous intéresse et que vous souhaitez y participer, nous serons à votre disposition pour vous répondre lors des prochains événements. Vous pouvez également nous contacter par téléphone ou par mail.

## Cycle de Conférences 2018

----

en partenariat avec  
**le CHU Timone**

----

Mercredi 23 mai 2018

### **Le harcèlement à l'école**



## Présentation

Cette conférence a pour objectif en réunissant des intervenant.e.s compétent.e.s d'aider à définir et mieux cerner les problématiques et les réponses apportées aujourd'hui au harcèlement à l'école.

Le Ministère de l'Education Nationale définit sur son site officiel le harcèlement comme suit: *"une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement."*

Les impacts négatifs démontrés, les drames et les conséquences considérables sur la construction des enfants font de ce colloque une nécessité.

L'association Parole d'enfant souhaite participer ainsi à une meilleure connaissance du phénomène et à la reconnaissance par l'ensemble de la société des conséquences nuisibles de la violence.

### RAPPEL IMPORTANT

Pour assister aux conférences la réservation est obligatoire.

Nous sommes tenus à des mesures de sécurité, il ne sera plus possible d'accéder à l'amphithéâtre après l'ouverture de la conférence.

## Programme de la Conférence

### Le harcèlement à l'école

Mercredi 23 mai 2018

Amphithéâtre HA2

de 14h à 18h

14H00 - Accueil et ouverture de la conférence, présentation des intervenants et projection d'un film d'introduction

14H15 - Signaler - Détecter - Répondre  
Présentation du dispositif national et académique  
**Christine ROUX - Conseillère technique de Service Social**

14H45- Le rôle des parents d'élèves et leurs actions  
**Adeline SCHANG SILVIA - parent d'élève de l'école de Belcodène**

15H15 - Facteurs de vulnérabilité - modalités - signes cliniques et conséquences  
**Docteur Gilbert FABRE - pédopsychiatre**

15H45 - Pause

16H00 - Diagnostic et prise en charge psychologique de l'enfant, une étape essentielle  
**Coralie LAUBRY - Directrice de Cogito'z Marseille**

16H30 - Actions de préventions et de résolutions sur le terrain  
**Sandrine SANCHEZ - Directrice de l'association Plus Fort**

16H50 - Analyse des poursuites et des conséquences pénales  
**Michel BONTEMPO - Major de Police R.U.L.P. et un Représentant du Parquet**

17H10 - Ouverture aux questions du public et Conclusions

### Présentation des Intervenant-e-s :

#### → AP-HM Timone enfants

**Docteur Gilbert FABRE** - Pédopsychiatre  
Dispositif ASMA

→ **Christine ROUX** - Conseillère technique de service social chargée de la formation et de la prévention, référente académique Rectorat aix-Marseille - Non au harcèlement

→ **Adeline SCHANG SILVIA** - parent d'élève de l'école Eliane d'Amore de Belcodène

→ **Sandrine Sanchez** - Directrice et formatrice de l'association Plus Fort

→ **Coralie LAUBRY** - Psychologue du développement - Directrice du Cabinet COGITO'Z

→ **Unité Promotion Recrutement Chargé de communication Police Nationale : Daniel BONTEMPO** - Major de police  
Responsable Unité Locale de Police.

→ **Maître Joanny Moulin** - Avocat  
Modérateur de la conférence

-----

Prochain rendez-vous du cycle de conférences en partenariat avec le CHU-TIMONE

---

Mercredi 19 septembre 2018

Les enfants victimes  
de violences conjugales

avec la participation de l'association  
SOS femmes